



PROCÈS –VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE 8 SEPTEMBRE 2021 ÉDIFICE MARGUERITE-BOURGEOIS

ORDRE DU JOUR

			,
1	OUVERTURE L	$\mathbf{T} \mathbf{F} \mathbf{I} \mathbf{A}$	CEANCE
I.	UUVEKIUKEI	JE LA	SEANCE

Madame Nancy Bourdelais, directrice, déclare la réunion ouverte à 18h48.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM Membres du personnel :

Mme Marie-Pierre Ricard, enseignante M. Francis Philibert, enseignant Mme Julie Trépanier, service de garde

Membres parents : M. Sébastien Gagné, président

Mme Rachel Duchesne Mme Jennifer Francoeur

M. Patrick Dufresne, président substitut

Mme Geneviève Thibodeau

Directrice: Mme Nancy Bourdelais

Sont absent(e)s:

À la suite de la prise des présences, le quorum est constaté.

- 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Lecture de l'ordre du jour par Monsieur Sébastien Gagné, président.
- CE2021-22/01 Il est proposé par Francis Philibert, appuyé par Jennifer Scrosati, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 9 JUIN 2021 - DOCUMENT

Madame Nancy Bourdelais demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter au dernier procès-verbal.

CE2021-22/02 Il est proposé par Julie Trépanier, appuyée par Patrick Dufresne., que le procès-verbal de la dernière réunion soit approuvé tel que présenté et apparaissant aux présentes.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

- 5. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC
- 6. ÉLECTIONS
 - 6.1 Élection du président(e) du Conseil d'établissement Madame Nancy Bourdelais explique que le président (e) doit être membre élu du Conseil d'établissement, c'est lui (elle) qui anime les réunions. Sébastien Gagné poursuit son mandat de président.
- CE2021-22/03 Il est proposé par Geneviève Thibodeau appuyée par Patrick Duchesne d'élire Sébastien Gagné comme président du Conseil d'établissement pour l'année 2021-2022.

ÉLUE PAR ACCLAMATION

6.2 Élection du vice-président (e) au Conseil d'établissement Patrick Dufresne prend la parole et explique que le vice-président (e) est également un parent élu du Conseil d'établissement et remplace le président (e) en cas d'absence.

Patrick Dufresne se propose comme vice-président.

CE2021-22/04 Il est proposé par Jennifer Francoeur, appuyée par Marie-Pierre Ricard, d'élire comme vice-président Patrick Dufresne du Conseil d'établissement pour l'année 2021-2022.

ÉLUE PAR ACCLAMATION

6.3 Nomination d'un (e) secrétaire

CE2021-22/05

Il est proposé par Julie Trépanier, de nommer Nancy Bourdelais comme secrétaire du Conseil d'établissement pour l'année 2021-2022.

ÉLUE PAR ACCLAMATION

7. SUJET POUR ADOPTION

7.1 Règles de régie interne

Les membres ont reçu par courriel les règles de régie interne.

CE2021-22/06 Il est proposé par Jennifer Scrosati, appuyée par Sébastien Gagné d'adopter les règles de régie interne telles qu'apparaissant aux présentes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. SUJET POUR APPROBATION

8.1 Autorisation annuelle pour sortie près de l'école.

Mme Nancy Bourdelais demande au conseil d'établissement de préautoriser les sorties scolaires dans le quartier de l'école. De cette façon, les classes de l'école du Méandre peuvent visiter la bibliothèque, les parcs, la maison des jeunes, le cégep, sans demander l'autorisation des parents de manière systématique. Cependant, les parents seront tenus informés des déplacements des enfants.

CE2021-22/07 Il est proposé par Patrick Dufresne et appuyé par Geneviève Thibodeau d'approuver la demande d'autorisation annuelle.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8.2 Campagne de financement

Le conseil d'établissement de l'année dernière présente les campagnes de financement qui avaient été choisies (chocolat Lamontagne, vente de t-shirt et coton ouaté de l'école, vente de pochettes écologiques pour collations, fruits et légumes). Les dons pourraient aussi être faits. L'argent amassé est déposé dans le fonds 8 à destination spéciale qui est géré par le conseil d'établissement pour faire vivre différentes sorties et activités à l'école.

Le CÉ 2020-2021 avait déjà approuvé de continuer sa collaboration avec Chocolat Lamontagne. Colle-à-moi est une autre campagne de financement avec laquelle l'école collabore depuis juin 2018.

Nancy Bourdelais, directrice, mentionne que nous avons présentement un montant de 5486,46\$ au fonds 8 et 10 000\$ réservé pour l'embellissement de la cour d'école de Marguerite-Bourgeois.

- CE2021-22/08 Il est proposé par Jennifer Francoeur, appuyée par Rachel Duchesne d'approuver les demandes de campagnes de financement.
 - 8.3 La directrice, Nancy Bourdelais, présente des dépenses pour lesquelles l'école demande du financement via le fonds 8 (voir tableau).
- CE2021-22/09 Il est proposé par Patrick Dufresne et appuyé par Francis Philibert d'approuver toutes les demandes d'activités nécessitant la contribution du fonds 8. APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. SUJET POUR CONSULTATION

9.1 Calendrier des rencontres

> Le calendrier des rencontres suivant est établi. Les rencontres se tiendront à 18h15 à l'édifice Marguerite-Bourgeois

Le mercredi 20 octobre 2021 à 18h15 Le mercredi 24 novembre 2021 à 18h15 Le mercredi 12 janvier 2022 à 18h15 Le mercredi 9 mars 2022 à 18h15 Le mercredi 4 mai 2022 à 18h15 Le mercredi 8 juin 2022 à 18h15

CE2021-22/10 Il est proposé par Julie Trépanier appuyée par Francis Philibert d'adopter le calendrier des réunions pour 2021-2022 tel qu'apparaissant aux présentes. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

> 9.2 Choix du fond pour les photos scolaires. Fond choisi : bleu foncé + mosaïque d'élèves avec enseignant sous le thème du Far West.

10. SUJETS POUR INFORMATION

10.1 Comité de parents et président

- 10.2 Enseignants
- 10. 3 Membre du soutien, des professionnels et du service de garde
- 10.4 Direction

11. Varia

11. Date de la prochaine réunion : Mercredi 20 octobre à 18h15 à Marguerite-Bourgeois.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

CE2021-22/11 À 19h58, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Geneviève Thibodeau, appuyée par Patrick Dufresne, que la présente séance soit levée.

Le président,	La directrice,
Sébastien Gagné	Nancy Bourdelais
/nb	
2021-09-08	